mois, ou même d'années, dans les cas de récidive, les malades doivent à la chirurgie le bienfait d'une existence prolongée, et que d'atroces douleurs auraient rendue insupportable.

Le cancer de la matrice, quoique peu accessible à nos moyens thérapeutiques, est cependant susceptible d'être attaqué avec plus ou moins de succès, surtout depuis que M. le professeur Récamier, rendant un véritable service à la science, a fait connaître un instrument (je veux parler du speculum uteri) dont l'utilité ne consiste pas seulement à découvrir le mal, mais encore à porter sur lui les médications et les instrumens convenables. Les moyens chirurgicaux que l'on peut opposer au cancer de la matrice varient selon le siège que celui-ci occupe; ou bien le mal s'est développé sur le corps même de l'utérus, ou c'est sur son col qu'il s'est fixé. Voyons comment on doit agir dans le premier cas.

Ce n'est qu'au commencement de ce siècle que les chirurgiens ont osé tenter l'excision de quelques parties de l'uterus affecté de cancer. Un assez bon nombre d'observations avaient été publiées sur l'amputation de la matrice, dans des cas de descente on de renversement de cet organe. Rousset en cite des exemples. Tout récemment encore, MM. Marjolin et Récamier ont guéri un fongus volumineux qui existait sur une matrice cancéreuse, par l'extirpation de cet organe, à l'aide de ligatures. Ce fait, que l'on trouve très-bien détaillé dans la Revue médicale (décembre 1825), est trop intéressant pour n'être pas rapporté ici.

d'une bonne constitution, et ayant assez d'embonpoint, réglée à douze ans, mariée à seize, a eu six enfans. Toutes ses couches ont été pénibles. Depuis la seconde, à vingt-deux ans, elle porta une descente de matrice qui est allée en augmentant, et qui l'incommodait beaucoup quand elle faisait quelque effort. Sa santé était font bonne. A quarante-cinq ans, ses règles sont devenues extraordinairement abondantes, cessent à quarante-sept, mais sont remplacées